

Les permis exclusifs de recherches ont été délivrés pour cinq zones présentes en Bretagne, tandis qu'une sixième demande a été déposée en 2013 et est en cours de traitement par l'administration française. L'intitulé officiel est « Permis d'Exploitation et de Recherche Minières » (PERM).

Ces permis conduisent logiquement à une exploitation des ressources présentes sur les zones concernées : « **Les travaux d'exploration sont entrepris dans le cadre d'un permis de recherches qui donne à son détenteur un droit exclusif d'explorer les minerais à l'intérieur du périmètre de son permis** ». Source : site internet du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. « **Conformément au Code Minier, pendant la période de validité d'un permis de recherches, seul son titulaire peut obtenir une concession afin d'exploiter les ressources présentes dans le périmètre** ».

Les minerais recherchés sont nombreux et divers, voici pour exemple une liste pour les trois zones du centre-Bretagne (Silfiac, Loc-Envel, Merléac) : **Zinc, Plomb, Cuivre, Or, Argent, Etain, Tungstène, Molybdène, Germanium et Substances connexes**. Ces substances connexes représentent tout minerai trouvé sur place dans le cadre des forages, qui peuvent ainsi être exploités à leur tour.

Les permis exclusifs de recherches sont délivrés par le ministre de l'économie (actuellement Emmanuel Macron).

En 2013, c'est notamment Arnaud Montebourg (ministre de l'économie à l'époque) qui souhaite relancer l'exploitation minière en Bretagne, avec l'appui du Bureau de Recherches et de Géologie Minière (BRGM), organisme public dépendant de l'état, il lance le « nouveau minier français ».

Pour information le directeur et sous-directeur actuel de Variscan France sont tous deux d'anciens cadres du BRGM.

Comparaison possible avec le site de la mine du Rhun, à Plélauff, ou les mines d'uranium de Bubry, Inguiniel, etc. Il existe un impact environnemental qu'on ne peut nier.

Sources que je vous invite à consulter en détail :

Article intéressant de décembre 2015, sur un blog :

<http://bretagne2015.blog.lemonde.fr/2015/12/12/projets-miniers-la-region-aura-t-elle-son-mot-a-dire/>

Carte de l'activité minière française à travers le monde (zooomez sur la Bretagne !) :

<http://www.panoramine.fr/>

Site d'un collectif de réflexion et d'information sur l'activité minière (opposé au projet) :

<http://alternatives-projetsminiers.org/documentation/>

Liste non-exhaustive des associations mobilisées contre le projet, si vous souhaitez consulter leurs propres sites internet :

- Attention Mines
- Mines de rien
- Douar Didoull

Ceux qui souhaiteraient consulter le point de vue des pro-mines peuvent se rendre sur le site de Variscan France, celui de la préfecture ou du ministère de l'économie.